

23.09.2009 – 10:05 Uhr

bugnplay.ch 2010: 4e édition du concours médias et robots du Pour-cent culturel Migros A la recherche de bricoleurs ingénieux



Zürich (ots) -

- Indication: Du matériel iconographique sera diffusé sur
Keystone par Photopress et peut être téléchargé sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795> -

Pour la quatrième fois, le Pour-cent culturel Migros lance son concours médias et robots bugnplay.ch. Nouveauté cette année: les enfants peuvent y participer dès l'âge de 8 ans déjà. Les quatre lauréats se verront attribuer 1000 francs chacun et pourront découvrir l'un des projets partenaires étrangers, dont le concours U19 - Freestyle Computing de la Ars Electronica de Linz (A). Depuis 2007, le jury du concours a reçu plus de 120 projets en provenance de toute la Suisse. Tous sont visibles sur www.bugnplay.ch. Délai d'inscription à la prochaine édition: le 31 janvier 2010.

Les bricoleurs ingénieux entre 8 et 20 ans ont jusqu'au 31 janvier 2010 pour créer un projet et l'inscrire auprès du concours médias et robots bugnplay.ch 2010. Le délai de remise des travaux achevés est fixé au 31 mars 2010. La remise des prix se tiendra au début de l'été 2010 à Zurich. Les projets les plus divers ont été primés lors des précédentes éditions. Parmi eux, un robot cracheur de feu, un collage audio de sons fabriqués maison, un programme d'apprentissage de la physique pour iPhone ou encore un film d'animation prouvant que les pingouins savent voler. Dominik Landwehr, responsable Pop et nouveaux médias auprès de la Direction des Affaires culturelles et sociales à la Fédération des coopératives Migros est à chaque fois surpris de la créativité des enfants et des jeunes: «Ils explorent les nouvelles technologies avec beaucoup d'engagement et d'esprit d'initiative. C'est d'ailleurs là l'un des objectifs de notre concours.»

Pour sa quatrième édition, le concours a procédé à quelques innovations: les enfants peuvent y participer dès l'âge de 8 ans déjà. Pour évaluer les prestations le plus équitablement possible, il y a trois catégories d'âge: 8 à 11 ans, 12 à 16 ans et 17 à 20 ans. Sont acceptés tous les travaux réalisables à l'aide de nouveaux médias et de nouvelles technologies. Les trois meilleurs projets seront récompensés par 1000 francs en espèces. De plus, le développeur du meilleur jeu sur ordinateur se verra aussi attribuer un montant de 1000 francs. Ce prix spécial est décerné par le projet GameCulture de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia.

Partenaires internationaux

Autre nouveauté: bugnplay.ch collabore depuis cette année avec des partenaires étrangers. Il s'agit du concours U19-Freestyle Computing de Ars Electronica en Autriche, du concours multimédia allemand MB21 - Mediale Bildwelten et du concours hongrois destiné aux jeunes Freestyle Computing du centre C3. Les lauréats de bugnplay.ch 2010 auront la chance d'assister à la remise des prix d'un projet

partenaire étranger et d'y présenter leur projet; à l'inverse, les auteurs des projets gagnants des autres concours seront invités en Suisse.

Le concours bugnplay.ch est conçu et réalisé par le Pour-cent culturel Migros. Vous trouverez les projets de tous les participants ainsi que des infos sur le concours et des photos en haute résolution sur: www.bugnplay.ch

* * * * *

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. www.pour-cent-culturel.ch

Contact:

Barbara Salm, Responsable de communication, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich; 044 277 20 79, barbara.salm@mgb.ch

Dominik Landwehr, responsable Pop et nouveaux médias, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros; 044 277 20 83, e-mail: dominik.landwehr@mgb.ch

Medieninhalte

The logo for 'bugnplay' is displayed in a bold, lowercase, sans-serif font. The letters are black with a bright yellow outline, giving it a 3D or neon-like appearance. The 'y' has a long, thin tail that extends downwards.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100590412> abgerufen werden.